JEAN CARONDELET

AGENT DIPLOMATIQUE DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE CHANCELIER DE BOURGOGNE

 $({\bf 1428\text{-}1501})$

PAR

GENEVIÈVE COQUIBUS

INTRODUCTION SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE CARONDELET AU SERVICE DE LA MAISON DE BOURGOGNE

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE CARONDELET.

La famille Carondelet, au xv^e siècle, est une famille de bourgeoisie déjà ancienne en Franche-Comté et qui a fourni de nombreux fonctionnaires au comte. Le père de Jean Carondelet lui-même est conseiller de Philippe le Bon. Une autre opinion veut faire descendre les Carondelet de nobles bressans : les Chauldey.

CHAPITRE II

JEAN CARONDELET EN FRANCHE-COMTÉ.

Jean Carondelet, licencié en droit et décret, est nommé conseiller du duc (1451). En cette qualité, il prend part à une enquête sur les droits de la duchesse de Bourgogne au bailliage de Chaussins (1455). Il est désigné ensuite pour la rédaction des coutumes de Franche-Comté (1457), devient maître des requêtes (1460), puis bailli de Chaussins (1465). Contrairement à l'opinion courante, il ne s'est pas alors occupé des affaires de Liége.

CHAPITRE III

AGENT DIPLOMATIQUE DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

Sans que l'on puisse expliquer comment il s'est fait connaître de Charles le Téméraire, Carondelet est à son service personnel pendant la guerre du Bien public (1465) et prend part aux négociations des princes avec Louis XI.

Il fait signer aux Liégeois le traité de Tirlemont, qui précède celui de Saint-Trond (1465). Il retourne à Paris devant la commission des Trente-Six et prend part à d'autres négociations moins connues.

Il se marie en 1466 avec Marguerite de Chassey, d'une notable famille de Dôle.

Il ne peut déterminer Charles de Vergy à marier sa petite-sille à Jacques de Bourbon, mais Charles le Téméraire lui continue pourtant sa faveur et le nomme membre de son Grand Conseil, puis juge de Besançon (1467). Jean Carondelet accompagne ensuite Olivier de La Marche en Angleterre (1468) et représente son maître aux conférences de Cambrai et de Ham, puis en Alsace, où il va, avec d'autres commissaires, prendre possession du comté de Ferrette, ce qui amène des difficultés avec la Suisse (1469).

La guerre recommence entre la Bourgogne et la France; Carondelet sert son maître aux Pays-Bas et en Espagne, avec Artus de Bourbon et Guillaume de Clugny: ils y concluent contre Louis XI l'alliance ratifiée à Saint-Omer, le 1^{er} novembre 1471, par le duc de Bourgogne.

CHAPITRE IV

PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE MALINES.

Charles le Téméraire nomme Jean Carondelet président du Grand Parlement qu'il vient de créer à Malines (édit de Thionville, 1473). Le rôle de Jean Carondelet est mal connu; cependant, il est toujours membre du Conseil et prend part à plusieurs affaires de politique extérieure ou intérieure.

DEUXIÈME PARTIE CARONDELET AU SERVICE DE LA MAISON D'AUTRICHE

CHAPITRE PREMIER

CONSEILLER DE MARIE DE BOURGOGNE.

A la mort de Charles le Téméraire, Marie de Bourgogne appelle Carondelet près d'elle et le nomme président de Bourgogne. Il est signalé comme chambellan et membre du Conseil secret. Entre autres missions, il est chargé de solliciter pour Maximilien des secours en hommes et en armes auprès des États de Brabant et des Gantois (1479).

CHAPITRE II

CHANCELIER DE MARIE DE BOURGOGNE ET DE MAXIMILIEN D'AUTRICHE.

Carondelet est nommé chancelier de Flandre et de Bourgogne le 26 mars 1480. Il agit en parfait accord avec Maximilien et joue un rôle actif dans les négociations avec l'Angleterre. Il refuse de recevoir le cardinal de La Rovère, légat du pape, qui, prétextant la paix universelle, venait travailler pour Louis XI; aussi les tentatives du roi de France pour obtenir une paix officielle sont-elles vaines.

CHAPITRE III

RÔLE DU CHANCELIER
APRÈS LA MORT DE MARIE DE BOURGOGNE.

La mort de Marie de Bourgogne fait de Maximilien et de ses conseillers bourguignons des isolés aux Pays-Bas. Aux États de Louvain, Carondelet essaie de limiter les conséquences du meurtre de Louis de Bourbon par Guillaume de La Marck (août 1482). Il est probable qu'il a été ensuite écarté pendant plus d'un an par Maximilien, à la demande des villes.

Vers ce temps-là est écrit le mémoire sur l'utilité du Grand Conseil qui a été attribué à Carondelet, ce qui semble erroné.

En juin 1483, l'archiduc rappelle son chancelier et, enhardi par la mort de Louis XI et par le mauvais gouvernement des Flamands, veut reprendre le pouvoir. L'affaire de Lancelot de Berlaimont met en lumière ce double gouvernement, qui se termine par le triomphe de Maximilien sur les Gantois, le 22 juillet 1485. Maximilien part alors pour l'Allemagne, laissant la régence à un conseil que préside Carondelet.

CHAPITRE IV

EMPRISONNEMENT DE CARONDELET.

Retour de Maximilien, couronné roi des Romains. Parmi les félicitations qu'il reçoit, celles que lui envoie Venise contiennent de grands éloges du chancelier et des services qu'il a rendus à cette ville, sans qu'il soit possible de préciser lesquels.

Désaccord entre Carondelet et le roi des Romains, qui s'unit aux Bretons et fait de grandes dépenses pour la guerre contre la France. Les Pays-Bas se révoltent; les Brugeois emprisonnent Maximilien et ses conseillers, parmi lesquels est Carondelet (février 1488).

Maximilien recouvre sa liberté (12 mai 1488), mais ses serviteurs restent comme otages.

CHAPITRE V

DÉLIVRANCE DU CHANCELIER. PAIX DE CADZANT.

Le traité de Francfort (22 juillet 1489) ordonne la délivrance des prisonniers. Carondelet reprend aussitôt ses fonctions. De nouveau, il dirige le gouvernement, sous la présidence de Marguerite d'York et avec l'aide d'Albert de Saxe, pendant l'absence du roi des Romains, parti pour l'Allemagne.

Le chancelier réunit des États à Malines (février 1492) et reçoit avec eux l'ambassade envoyée par Charles VIII afin de justifier sa conduite envers Marguerite d'Autriche, qu'il a répudiée pour épouser Anne de Bretagne.

Carondelet engage à ce moment des négociations avec Philippe de Clèves et les Gantois, qui entretiennent la lutte contre Maximilien. Ceux-ci, soutenus par la France, manifestent des prétentions excessives. Les pourparlers aboutissent, le 30 juillet 1492, à la paix qui sera publiée à Cadzant. Malgré les difficultés causées par l'avarice d'Albert de Saxe et la grande pauvreté de l'État, le chancelier arrive à établir la paix à Liége, le 25 juillet 1492, entre Évrerard de La Marck et Jean de Hornes.

CHAPITRE VI

CARONDELET ET L'ALLIANCE ANGLAISE.
INTRONISATION DE PHILIPPE LE BEAU.

Maximilien organise contre la France une nouvelle coalition. Carondelet négocie l'accord du roi des Romains avec Henri VII d'Angleterre; mais, à peine débarqué, celui-ci signe avec Charles VIII le traité d'Étaples (3 novembre 1492). Indignation des Pays-Bas, traduite par le discours du chancelier à l'ambassade anglaise. Ces hostilités ne vont pas toutefois jusqu'à la guerre.

A la demande des Pays-Bas, Philippe le Beau est « inauguré » en 1494. Carondelet a un rôle beaucoup moins actif et se fait souvent représenter par Thomas de Plaine; il préside encore la commission nommée pour faire la paix entre la ville de Liége et Louis de Vauldrey: celui-ci a pris, en effet, Saint-Trond aux Liégeois, parce qu'ils ne voulaient pas payer l'armée de Maximilien.

CHAPITRE VII

DISGRACE DU CHANCELIER.

Le chancelier remet les sceaux à Philippe le Beau le 20 décembre 1496. L'archiduc garde cependant pour lui et sa famille une grande bienveillance.

Fondation faite par le chancelier. Sa mort, le 20 mars 1501; celle de sa femme, le 25 mai 1511.

La nombreuse famille du chancelier continue, comme lui, à servir la maison d'Autriche en Flandre et en Franche-Comté. Vivant en des temps moins difficiles, ses fils font travailler les artistes, tandis que nous n'avons du chancelier que la médaille gravée par Jean de Candida. Tombeau que son fils Jean lui a élevé à Dôle.

CONCLUSION

En d'autres temps, la valeur et le dévouement du chancelier Carondelet auraient pu lui donner la célébrité d'un Rolin ou d'un Granvelle; mais, s'il n'a pas laissé de traces éclatantes de son passage, il est indiscutable qu'il a bien servi Charles le Téméraire et qu'avec Maximilien il a empêché, pendant seize ans de guerre, la ruine de l'ancien grand duché d'Occident.

PIÈCES JUSTIFICATIVES
INDEX DES NOMS DE PERSONNE
PLANCHES
TABLES